

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation   | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Rennes 2 - Licence - Musicologie - Parcours Musique | Jury par défaut | Tous les candidats | 200                        | 624                       | 563  | 624   | 18                    | 50                 |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- \* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- \* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

\* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs :

Cette formation a pour objectif la constitution d'une solide culture musicale et artistique. À l'issue du cursus, les étudiants sont aptes à :

- situer une œuvre dans son contexte historique et stylistique ;
- en appréhender les dimensions formelles et langagières
- en extraire les éléments saillants et savoir les exploiter musicalement à des fins pédagogiques ou de recherche
- en dégager les enjeux au sein de la société et en regard des autres disciplines artistiques
- acquérir une formation humaniste générale et des outils méthodologiques propres à structurer la pensée.

[En savoir plus](#) sur l'organisation des enseignements

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un préclassement automatisé a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux. Le paramétrage de ce traitement automatisé a été effectué conformément aux attendus nationaux relatifs à la formation déclinés en critères que ses membres ont définis. Le traitement automatisé a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les candidatures. Elle a complété son classement en analysant dans le détail les candidatures le nécessitant.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Outre des notes satisfaisantes dans l'ensemble des matières scientifiques et littéraires et une orientation en filière générale qui facilite la réussite dans les études supérieures en musicologie, nous recommandons aux candidats de développer une pratique musicale régulière, qu'elle soit dans le cadre d'une option musique au lycée ou bien en parallèle de l'enseignement secondaire, et de faire figurer cette pratique dans le CV associé à la candidature.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                      | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères   | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique   | Notes de l'ensemble des matières                  |  | Notes de l'ensemble des matières de 1ère Notes de l'ensemble des matières de terminale Moyenne du baccalauréat | Très important                  |
|   | Suivi d'une filière générale                      |  | Modulation + 2 points pour toutes les séries générales du baccalauréat   | Important                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail                                |  | Champ méthode de travail de la fiche Avenir  | Très important                  |
|   | Compétences linguistiques                         |  | Notes de Langue Vivante en terminale   | Complémentaire                  |
| Savoir-être   | Capacité à travailler de manière autonome         |  | Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir   | Essentiel                       |
|   | Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle |  | Elements matériel : CV   | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation  |  | Projet de formation motivé   | Très important                  |
|   | Capacité à réussir                                |  | Champ "capacité à réussir" de la fiche Avenir  | Très important                  |
|   | Pratique musicale régulière                       |  | CV, attestation de scolarité en conservatoire, école de musique, orchestre.                                    | Important                       |



| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|------------------------------|--|--|---------------------------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement                   |  | Champ engagement citoyen de la fiche Avenir            | Complémentaire                  |

**Signature :**

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2